




Délibération
DAAJ/LK

Envoyé en préfecture le 10/10/2019
Reçu en préfecture le 10/10/2019
Affiché le 
ID : 017-211704150-20190925-2019_109RAPCDA-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019

2019 – 109. RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINTES

Président de séance : Monsieur Jean-Philippe MACHON

Etaient présents : 30

Jean-Philippe MACHON, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Françoise BLEYNIE, Frédéric NEVEU, Liliane ARNAUD, Marcel GINOUX, Céline VIOLLET, Dominique ARNAUD, Gérard DESRENTE, Dominique DEREN, Danièle COMBY, Christian SCHMITT, Christian BERTHELOT, Annie TENDRON, Marylise MOREAU, Philippe CREACHCADEC, Marie-Line CHEMINADE, Bruno DRAPRON, Nicolas GAZEAU, Caroline AUDOUIN, Claire CHATELAIS, Mélissa TROUVE, Erol URAL, Brigitte BERTRAND, François EHLINGER, Philippe CALLAUD, Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Josette GROLEAU, Serge MAUPOUET.

Excusés ayant donné pouvoir : 4

Aziz BACHOUR à Jean-Philippe MACHON, Jean ENGELKING à Nelly VEILLET, Jacques LOUBIERE à Jean-Pierre ROUDIER, Laurence HENRY à Josette GROLEAU.

Absente excusée : 1

Brigitte FAVREAU

Secrétaire de séance : Dominique ARNAUD

Date de la convocation : 18 septembre 2019

Date d'affichage : 10 OCT. 2019

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-39 lequel prévoit « le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Considérant le rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération de Saintes pour 2018,



Après consultation de la Commission « Gérer » du jeudi 12 septembre 2019,

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte :

- De la communication du rapport d'activités 2018 de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- PREND ACTE de la communication du rapport d'activités 2018 de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Philippe MACHON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Communauté d'Agglomération de Saintes

rappor

D'ACTIVITÉS 2018



rapport

D'ACTIVITÉS 2018

RE
DE
M
M
S
S

3 EDITO

4 ET 5 2018 EN IMAGES

6 À 8 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,**
EMPLOI ET TOURISME

9 À 12 **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,** HABITAT
ET RENOUVELLEMENT URBAIN

13 ET 14 **MOBILITÉ ET TRANSPORTS**

15 ET 16 **EDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE**

17 **COLLECTE ET VALORISATION**
DES DÉCHETS

18 ET 19 **DÉVELOPPEMENT DURABLE,**
MILIEUX NATURELS ET RANDONNÉES

20 **POLITIQUE DE LA VILLE ET CISPD**

21 ET 22 **ACTION SOCIALE, SANTÉ,**
GENS DU VOYAGE, SOLIDARITÉS

23 **COOPÉRATIONS ET CONCERTATION**

ÉDITO

Après le vote de notre premier projet de territoire en 2017, l'année 2018 a permis de poser les fondations de nos politiques. La création de l'association du Pôle Innovation, le lancement de la commercialisation des terrains du Parc Centre-Atlantique, notre politique de soutien à l'ESS ou la convention signée avec la Région sur les aides aux entreprises ont été les marqueurs du renforcement de notre action en faveur du développement économique et de de l'emploi, ambition que nous avons exprimée dans notre feuille de route.

D'autres chantiers témoignent de notre volonté de réorienter nos politiques, pour qu'elles soient plus lisibles et plus efficaces. C'est le cas en matière d'habitat, avec un PLH qui fixe de nouveaux objectifs, définit des dispositifs plus ciblés et propose d'autres solutions d'accompagnement des propriétaires. C'est aussi le cas dans le domaine des transports, avec une nouvelle concession de service public, un réseau revu et des transports scolaires gérés désormais par notre intercommunalité.

Parfois, ce sont les contraintes ou les difficultés qui obligent à donner un autre cap aux politiques publiques. Face à la baisse de la démographie scolaire, notre agglomération a poursuivi en 2018 son travail de mise en place d'un schéma éducatif intercommunal, une démarche qu'elle a présenté au ministre venu à Chaniers en février. Face à des coûts toujours en hausse et une législation souvent complexe, notre communauté a aussi mis de la cohérence dans son schéma de collecte et de facturation, en généralisant la redevance incitative et en adaptant le ramassage aux nouvelles habitudes.

Des temps festifs auront aussi marqué 2018, au premier rang desquels se trouve la première édition des «Échappées Rurales». Plus de 3000 personnes ont fait le déplacement dans les six communes qui accueillait des spectacles et avec lesquelles nous avons travaillé main dans la main pour faire de cet évènement une réussite. De collaboration, il en fut aussi question avec la signature de l'Entente Val de Charente Océan ou l'installation du conseil de développement.

Nous pouvons toujours faire mieux ou faire plus. Mais le vrai danger serait surtout de ne rien faire. En 2018 nous avons continué d'agir pour notre agglomération et ses habitants.



JEAN-CLAUDE CLASSIQUE

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES



2018 en images

JANVIER

La généralisation de la redevance incitative à l'ensemble de l'agglomération permet de mettre fin à 6 systèmes de tarification différents sur le territoire.



FÉVRIER

Après l'adoption par le conseil communautaire, le nouveau PLH entre en vigueur sur l'agglomération.



MARS

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale, se rend à Chaniers pour échanger avec les élus communautaires sur le travail de mise en place d'un schéma éducatif intercommunal.



JUILLET

Le 5 juillet, les agglomérations de Royan, Saintes, Cognac et Angoulême signent ensemble une charte de coopération entre leurs territoires. L'entente « Val de Charentes Océan » est née !



AOÛT

Plus de 3000 personnes auront assisté à la première Edition des Echappées Rurales organisées en juillet et en août.

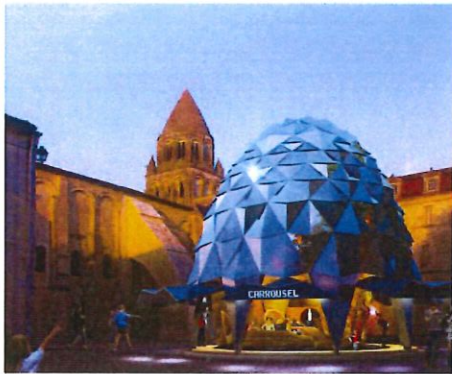


SEPTEMBRE

Le nouveau réseau Buss entre en service après le renouvellement de la Concession de Service Public.

AVRIL

Le carrousel musical de l'Abbaye aux Dames, projet soutenu par l'agglomération, ouvre ses portes.



MAI

La communauté d'agglomération et la ville de Saintes font partie des 222 territoires retenus au titre du dispositif « Cœur de Ville ».



JUIN

La micro-crèche est inaugurée à Dompierre-sur-Charente.



OCTOBRE

Le City-stade, projet porté par l'agglomération avec le soutien de plusieurs partenaires, est inauguré à Bellevue. Pour l'occasion, Gauthier Fayolle, champion du monde de football freestyle, vient faire le show !



NOVEMBRE

Le premier appel à projet ESS de l'agglomération récompense 5 lauréats.



DÉCEMBRE

Le conseil communautaire vote un fonds de concours de 4 millions d'euros pour les travaux des communes qui s'inscrivent dans le schéma éducatif intercommunal.

Développement économique, emploi et tourisme



1 Création de l'association Pôle Innovation de Saintes

En 2018, l'agglomération a poursuivi son travail en vue de la création d'un Pôle Innovation destiné à soutenir le démarrage d'activités nouvelles et à aider les porteurs de projet à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. En juillet, a ainsi été créée l'association chargée de la gestion de ce futur espace économique, articulé autour d'un incubateur, d'une pépinière d'entreprise, d'un centre d'affaires et d'un fablab. L'association regroupe à la fois des acteurs publics et des entreprises locales. La communauté d'agglomération est le plus important financeur. Elle siège au conseil d'administration avec la ville, Cefam-Atlas, Leclerc, le Crédit Agricole et Océalia.

2 Chronopost lance la commercialisation du Parc Centre-Atlantique

Le Parc Centre-Atlantique a accueilli ses premières entreprises en 2018 avec le lancement des travaux des entreprises «Chronopost» et «Auto-Talbot Distribution». Sur un terrain de 17000m², la première a réalisé un bâtiment de 4000m² permettant la création de 30 emplois. La seconde a fait de son implantation sur le parc le cœur logistique de son activité en Charentes et un centre de formation clientèle.

3 Un partenariat agglo-région pour des aides économiques

La Région Nouvelle-Aquitaine a adopté le SRDEII* en décembre 2016. La Communauté d'Agglomération de Saintes a conventionné avec la région pour arrêter son propre dispositif d'aides aux entreprises à la date du 9 juillet 2018. Ce règlement d'intervention comprend des dispositifs de soutien. Ils concernent aussi bien l'amélioration de la performance énergétique, que l'accompagnement des entreprises ou la modernisation des commerces en milieu rural.

*Schéma Régional de Développement Economique, d'innovation et d'Internationalisation

4 L'agglo et la ville retenues au programme Cœur de ville

Saintes et son agglomération font partie des 222 territoires retenus en 2018 au titre du plan de revitalisation «Action Cœur de Ville». Ce dispositif, mis en place par le gouvernement, vise notamment à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de villes, à développer l'accessibilité ainsi que la mobilité, et à restructurer l'offre de l'habitat afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes «pôles d'attractivités».



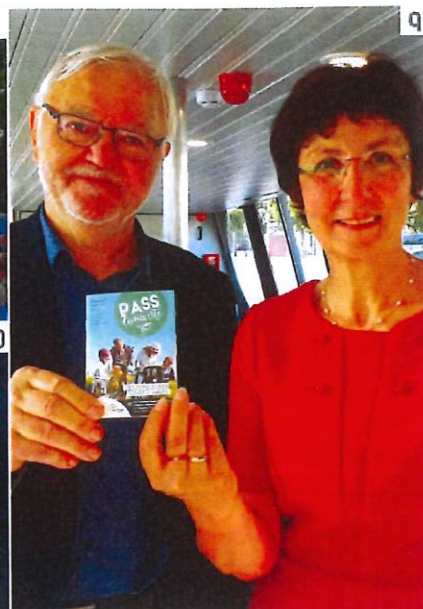
5 L'intérêt communautaire défini pour le soutien aux activités commerciales

Dans le cadre de la loi NOTRe, l'agglomération a défini l'intérêt communautaire de sa politique de soutien aux activités commerciales. Une délibération du conseil communautaire du 31 octobre 2018 est venue préciser la nature des actions relevant du champ de compétence de la Communauté d'Agglomération de Saintes :

- Les dispositifs d'aide financière à la modernisation des commerces et au réinvestissement des friches commerciales dans les centres-bourgs et dans les quartiers prioritaires de la ville de Saintes,
- Les dispositifs d'aide financière aux opérations communales ou publiques de création, d'extension ou de regroupement de commerces ou d'artisanat de proximité dans le cadre d'opérations visant à préserver l'offre de services en zone rurale,
- Les actions destinées à accompagner la restructuration des centres-villes et des centres-bourgs par la mutualisation d'ingénierie et/ou le co-financement,
- Les actions de soutien à la mise en place de services innovants permettant d'améliorer le service de proximité dans les communes rurales.

6 Signature d'une convention avec SNCF Développement

En 2018, la Communauté d'Agglomération de Saintes a signé une convention de soutien à l'attractivité territoriale et à la redynamisation du bassin de vie et d'emploi de Saintes proposé par la SNCF. La ville de Saintes, le Département de la Charente-Maritime et l'Etat sont également signataires. Cette convention fait suite à la suppression d'une centaine de postes dans les activités traditionnelles du Technicentre. Elle prévoit que la SNCF s'engage à déployer de nouvelles activités sur le site de Saintes et la compensation de ces suppressions d'emplois par l'accompagnement et le financement d'entreprises porteuses de projets de développement sur le territoire de l'agglomération. Une école dédiée aux métiers du numérique, implantée dans la cité entrepreneuriale, a également ouvert ses portes suite à la signature de cette convention.



7 Des actions pour l'ESS

Les actions du plan de soutien à l'ESS adopté en 2017 se sont matérialisées en 2018. Plusieurs événements ont rythmé l'année, au premier rang desquels figure le premier appel à projets en faveur de l'économie sociale et solidaire. 10 dossiers ont été reçus et 5 lauréats primés (Le Silo, Terdev, l'Apmac, Big Up 17 et les Fleurs de la Clairière) pour une enveloppe globale de 30 000 €. Les rendez-vous d'affaires dénommés «ESSpresso» se sont installés également dans le calendrier local, avec deux éditions en avril et septembre. Enfin, deux conférences ont été organisées : l'une en juin sur les solutions novatrices dans l'ESS pour l'emploi en partenariat avec St Fiacre sur le volet agriculture bio ; l'autre en novembre 2018 sur les outils de la finance solidaire.

8 Première édition des Échappées Rurales

La communauté d'agglomération a organisé au cours de l'été 2018 la première édition des «Échappées Rurales». Du 20 juillet au 31 août, chaque vendredi soir, des spectacles ont été organisés dans six communes du territoire : à Bussac-sur-Charente, Colombiers, Burie, Ecoyeux, La Clisse et Pisany. Match d'improvisation théâtrale, spectacle de feu ou d'images, théâtre, conte ou chansons ont figuré au programme de ces premières «Échappées Rurales». L'événement a trouvé son public puisque plus de 3000 personnes ont assisté aux soirées.

9 Pass découverte Saintes-Cognac

Jean-Claude Classique, président de la Communauté d'Agglomération de Saintes et Chantal Nadeau, vice-présidente du Grand Cognac ont signé le 15 juin la convention de partenariat entre les deux territoires pour l'édition 2018 du Pass Découverte. Le document donne droit, pour une entrée, une nuitée, un embarquement ou un achat payé plein tarif chez l'un des 43 partenaires, à des avantages chez les autres partenaires.

10 L'agglomération soutient le Carrousel Musical

Le 7 avril dernier, l'Abbaye aux Dames a ouvert les portes du Carrousel Musical. Cet instrumentarium numérique et géant, abrité sous une coque de miroirs argentés, est une première mondiale. La communauté d'agglomération a apporté son soutien à ce projet de grande envergure à hauteur de 100 000 € pour l'ensemble des projets soutenus par l'Abbaye aux Dames.

Aménagement du territoire, habitat et renouvellement urbain

1 Transfert du siège : l'acte de vente signé

Le Conseil Communautaire a voté à l'été 2017 le transfert du siège de la Communauté d'Agglomération de Saintes dans l'un des bâtiments de l'ancienne caisse régionale du Crédit Agricole. Ce déménagement contribue à l'amélioration des services au public et à la redynamisation du cœur de ville. L'acte de vente a été signé le 25 septembre. Le bâtiment, cédé à l'euro symbolique, comprend 2500 m² de bureaux. Cette signature a permis d'engager ensuite la définition du programme d'aménagement. La démarche a été effectuée en partenariat avec les agents du siège qui ont été consultés sur leurs besoins et leurs attentes par la SEMDAS.

2 Le PLH 2017-2022 adopté

Le Programme Local de l'Habitat a été adopté en janvier 2018. Document de référence pour les actions communautaires, il prévoit une enveloppe de 3 millions d'euros et un programme d'actions sur 5 ans, articulé autour de 4 axes :

- La structuration du développement résidentiel du territoire autour d'une armature territoriale hiérarchisée,
- La limitation de la consommation d'espace par la recherche d'une densité supérieure dans les opérations d'habitat,
- La reconquête de l'habitat ancien et la revitalisation des centres-bourgs,
- Le soutien à la production de logements sociaux.

3 L'OPAH-RU est lancée

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat, complétée d'un volet de Renouvellement Urbain, a été co-signée par tous les partenaires le 9 juillet 2018. Elle concerne les 36 communes et permet d'accompagner financièrement les propriétaires dans leurs travaux de rénovation de logements anciens, notamment dans la résorption de l'habitat indigne, la lutte contre la précarité énergétique et le maintien à domicile pour des propriétaires occupants aux revenus modestes. Des actions complémentaires sont menées sur les communes relevant du volet RU (Saintes, Chaniers, Burie, Saint-Sauvant, Chérac, Ecoyeux et Saint Bris des Bois) pour redynamiser le centre-ville et les centres-bourgs. Elles visent à réhabiliter des logements locatifs conventionnés et offrent la possibilité de traiter des groupes d'immeubles dégradés par des études spécifiques.

4 Un guichet unique pour l'amélioration de l'habitat

La communauté d'agglomération a mis en place en 2018 un guichet unique pour les propriétaires désireux d'engager des travaux d'amélioration de leur logement. Situé à la Cité Entrepreneuriale, il regroupe le CRER, avec son Espace Info Energie et Soliha, qui accompagne le dispositif d'OPAH-RU. L'objectif est de simplifier les démarches du particulier et de le diriger vers un interlocuteur unique. Un numéro de téléphone et une adresse mail ont donc été créés et dirigés vers le CRER qui oriente au mieux les ménages en fonction de leur projet et de leurs revenus. Le dispositif a été mis en place fin juin 2018. Sur 2018, 134 contacts ont été pris, 56 rendez-vous en permanence ont eu lieu et 31 audits énergétiques ont été réalisés.



5 Un accueil unique pour les demandeurs de logement social

Un lieu commun d'accueil du demandeur de logement social a été mis en place en 2018. Il se trouve dans les locaux de la SEMIS et permet aux habitants d'obtenir l'ensemble des informations relatives aux modalités de dépôt d'une demande et des renseignements sur l'offre de logements disponibles. Un document de présentation de tous ces éléments a également été conçu et mis à disposition du grand public. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGD).

6 Adoption de la Convention Intercommunale d'Attributions

L'agglomération de Saintes a émis un avis favorable sur la Convention Intercommunale d'Attributions. Ce document contractuel, signé par l'Etat, la CDA, les bailleurs sociaux et Action Logement vise à améliorer la mixité sociale dans le logement social par des engagements formalisés d'attributions. Il s'agit de favoriser la diversité des profils économiques des ménages dans le quartier politique de la ville, et d'assurer aux ménages les plus précaires l'accès à des logements hors des quartiers politique de la ville.

7 Études urbaines sur les communes de Burie et Chaniers

L'agglomération de Saintes a accompagné deux communes qui ont souhaité réaliser des études de revitalisation de centre-bourgs : Burie et Chaniers. Deux stagiaires ont été recrutés et ont été chargés de l'animation de la démarche. Ces communes disposent à présent d'un programme d'actions transversal leur permettant d'engager la redynamisation de leur centre-bourg.

8 Une nouvelle aide pour les accédants

L'ancien dispositif ouvert aux primo-accédants a fait l'objet d'une évaluation qui a montré la nécessité de modifier ses critères d'attribution. Pour mieux répondre aux objectifs de revitalisation des centralités, l'aide a été changée pour être affectée uniquement au parc de logements existants depuis plus de 15 ans et dans des périmètres définis sur les contours de centre-ville ou de centre bourgs. Une prime à la vacance de plus de 2 ans peut être cumulable à cette aide, la subvention globale s'élevant alors à 6 000€ maximum.



9 Finalisation de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du POS de Saint-Georges-des-Coteaux

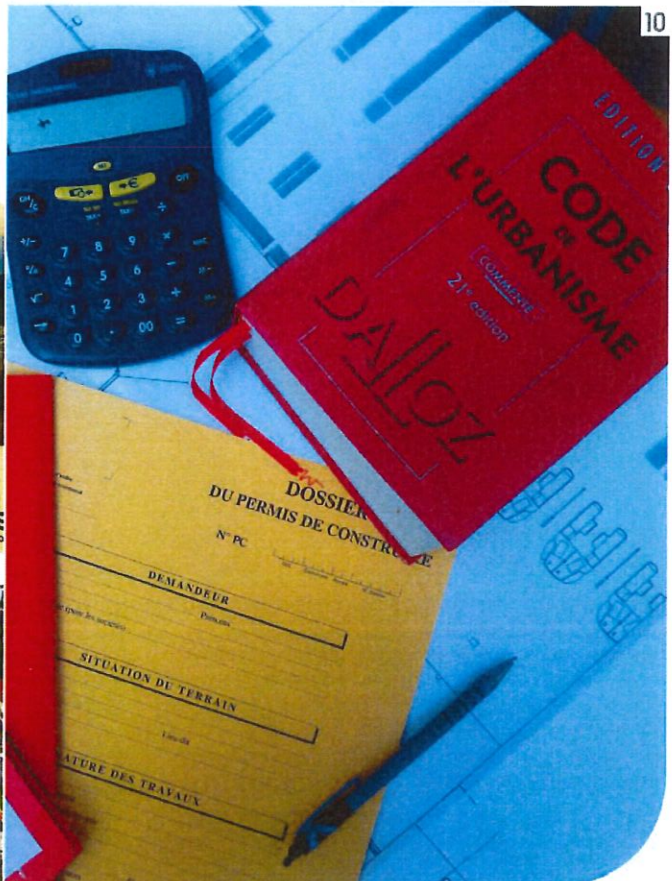
Suite à l'annulation du PLU de Saint-Georges-des-Coteaux en novembre 2016, le document applicable sur la commune était le POS. Or le POS n'intégrait pas le projet de la ZAC Centre Atlantique. Afin de rendre la ZAC de nouveau urbanisable et de pouvoir délivrer les permis de construire aux entreprises, une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du POS a été menée par la CDA et approuvée par le conseil communautaire le 28 février 2018. Par ailleurs, les entreprises candidates à l'installation bénéficient d'un accompagnement pour leur projet. En 2018, c'est 17 porteurs de projet qui ont été accompagnés. Sur ces 17 projets, 6 ont été abandonnés, 4 permis de construire ont été délivrés et l'accompagnement se poursuit après 2018 pour les 7 projets restants.

10 Urbanisme : la CDA aux côtés des communes

L'agglomération a poursuivi l'accompagnement des communes dans leurs démarches de planification. En 2018, les communes de Saint-Georges des Coteaux, Vénérand, La Clisse, Saint-Vaize, Burie, Les Gonds, Courcoury, Ecurat ont bénéficié de cet accompagnement. La communauté procède également à l'instruction des autorisations d'urbanisme : au total, 4 370 dossiers ont été instruits en 2018.

11 PLUI : une démarche à poursuivre

Suite aux obligations de mise en compatibilité des documents communaux avec le SCOT, l'agglomération a organisé en février une conférence des maires sur la question spécifique de l'urbanisme intercommunal, en présence de la sous-préfète et des services de l'Etat. Au cours de cette réunion, les maires ont validé la poursuite de la réflexion sur l'élaboration d'un PLUI pour l'agglomération.



12 Extension de la zone d'activité "Les Charriers"

L'étude de faisabilité technique et financière du projet d'extension de la zone d'activité des Charriers s'est achevée en 2018. Elle a permis de définir le périmètre du projet, d'établir un premier bilan financier prévisionnel de l'opération et d'élaborer un schéma d'aménagement, en concertation avec le Conseil départemental de la Charente-Maritime dont le projet de barreau de contournement du carrefour de Diconche est étroitement lié au fonctionnement de la future zone d'activité.

En parallèle, un premier diagnostic archéologique a été réalisé sur le secteur. De plus, pour la quatrième année consécutive, l'agglomération a signé avec les Jeunes Agriculteurs de Charente-Maritime une convention permettant l'exploitation temporaire de la parcelle de la communauté sur le site du futur projet.

13 Zone d'activité "La Sauzaie Nord"

Un projet d'aménagement d'une zone d'activité d'environ 4 hectares, en prolongement de la zone d'activité de la Sauzaie, a été initié. Les terrains nécessaires à la réalisation du projet ont été acquis et les études opérationnelles lancées avec la réalisation des premières études de maîtrise d'œuvre (esquisse et avant-projet) et le dépôt d'un permis d'aménager. En décembre, ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

14 Zone d'activité à Les Gonds

Par délibération en date du 20 décembre 2018, le conseil communautaire a lancé les études pour créer une zone d'activité d'environ 11 hectares, en prolongement de la zone d'activités des Chênes à Les Gonds.

Ces études opérationnelles permettront d'affiner le schéma d'aménagement issu de l'étude de pré-faisabilité réalisée au préalable et de vérifier la faisabilité technique et financière du projet, ainsi que ses impacts agricoles et environnementaux. La négociation amiable pour l'acquisition du foncier nécessaire à la réalisation du projet a été initiée.



Mobilité et transports



1 Nouvelle CSP, nouveau réseau

Les dispositifs de mobilité et de transport issus de la nouvelle concession de service public, adoptée à l'unanimité des élus, ont été mis en œuvre en 2018. Buss a ainsi déployé son nouveau réseau le 1^{er} octobre dernier. A budget constant, il a fait l'objet d'ajustements destinés à renforcer la fréquentation. L'objectif contractuel prévoit une hausse de 18% d'ici 5 ans. Les changements concernent notamment la gare, irriguée désormais par deux lignes contre une auparavant, et le Parc les Coteaux qui bénéficie d'une amplitude horaire élargie.

L'offre en centre-ville, de part et d'autre de la Charente, est également rééquilibrée avec une rive droite desservie par 3 lignes urbaines. Sur la ligne A, le cadencement s'effectue tous les quarts d'heure. Sur les 80 arrêts à Saintes, 9 ont été supprimés et 5 nouveaux arrêts ont été créés. Enfin, le transport à la demande, articulé en 4 zones, a été élargi à l'ensemble des communes alors qu'il ne concernait que 32 d'entre elles. Le coût annuel de la CSP est de 4 M€.

2 L'agglomération exécute le transport des scolaires

Géré par le Département puis la Région, le transport scolaire a intégré à la rentrée 2018/2019 le giron de la Communauté d'Agglomération de Saintes. C'est elle qui gère désormais ces lignes de bus sur son territoire. L'exploitation de ce nouveau service est assurée par Keolis Saintes, qui était déjà en charge de la gestion de l'offre de transport urbain Buss sur les 36 communes.

Les transports qui sortent du territoire de l'agglomération continuent quant à eux d'être organisés par la région. La prise en charge des « scolaires » par l'agglomération de Saintes est le résultat de la redistribution des compétences prévue par la loi. Elle s'inscrit dans une refonte globale de l'offre de transport public sur le territoire.

3 Poursuite des travaux de mise en accessibilité

En 2018, 20 points d'arrêts ont fait l'objet de travaux de mise en accessibilité. 102 points d'arrêts ont donc été aménagés depuis 2015 sur les 138 points d'arrêts prioritaires. L'agglomération a fait également l'acquisition d'un nouveau bus adapté pour un montant de 330 000 €.

4 Nouveau système de billettique

La Communauté d'Agglomération de Saintes a fait le choix d'un système billettique léger de l'entreprise Ubi Transport. Ce système opérationnel en 2019 permettra de mieux connaître la fréquentation du réseau de transport public et de prévoir les adaptations des différents services. Il a reçu une subvention européenne de 165 000 €.



ICI, l'Agglomération et la ville de Saintes agissent pour l'accessibilité des transports publics

Mise aux normes d'accessibilité du réseau de bus urbain

Programmation des travaux de 2015 à 2019

2015	11 arrêts de bus concernés
2016	30 arrêts mis en accessibilité
2017	32 arrêts prévus
2018	23 arrêts prévus
2019	18 arrêts prévus

> Difficultés ponctuelles de circulation et de stationnement

Montant de l'opération : 1 500 000 € TTC

Ville de Saintes : 750 000 € TTC
Communauté d'Agglomération de Saintes : 750 000 € TTC

Maîtres d'ouvrage : Communauté d'Agglomération et Ville de Saintes

Entrepreneurs : V&D SCOP SA, Signaviton, A&M SA, Mobilier d'arrêt de bus, VEZIO 10

Infos travaux : 05 48 42 35 94

www.saintes.fr

Education - Enfance - Jeunesse

1 Ouverture de la micro crèche

La micro crèche de Dompierre-sur-Charente a ouvert ses portes le 1er mai 2018, en lieu et place de l'ancienne école maternelle. D'une capacité d'accueil de 10 places, elle cible en priorité les familles résidant sur la partie est de l'agglomération, là où un besoin avait été identifié. Comme dans les autres structures communautaires, la tarification est solidaire et dépend du quotient familial. Par sa dimension sociale, cette micro-crèche est ainsi complémentaire à l'offre de garde déjà existante sur le territoire. Quatre professionnels de la petite enfance y travaillent.

2 Ouverture d'un troisième Relais d'Assistant Maternel

La communauté d'agglomération a ouvert en septembre un troisième RAM. Il permet d'augmenter les permanences en directions des familles et des professionnels et de proposer davantage d'ateliers éducatifs pour les enfants de 0-3 ans accueillis chez les professionnels de la petite enfance. L'ouverture du troisième RAM s'est également accompagnée de la mise en place d'un guichet unique pour les familles.

3 L'agglomération, partie prenante de la future crèche inter-entreprises

Avec la crèche inter-entreprises, la communauté d'agglomération se donne à la fois un moyen de renforcer ses services de proximité et d'améliorer son attractivité car elle constitue un atout pour l'installation de familles nouvelles. Une convention de participation à la crèche interentreprises pour 5 places a été signée en septembre avec l'UDAF, chargée de porter et de gérer le futur établissement. Le projet est mené en partenariat avec le centre hospitalier de Saintonge.

4 La cour d'1,2,3 Soleil fait peau neuve

L'espace extérieur du multi-accueil 1,2,3 soleil a fait peau neuve en 2018. Sous la direction du service travaux, les revêtements de sols ont été changés et de nouveaux jeux pour les enfants ont été installés.



5 Retour à la semaine de 4 jours

La rentrée scolaire 2018 a vu le retour à la semaine de 4 jours. Cette décision avait été validée par le conseil communautaire en décembre 2017, après que les parents d'élèves eux-mêmes se soient majoritairement prononcés en faveur des 4 jours.

6 Schéma éducatif intercommunal : le ministre à Chaniers

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education Nationale, est venu le 16 mars à Chaniers pour échanger avec Jean-Claude Classique, président de la communauté d'agglomération, Eric Pannaud, vice-président et quelques élus communautaires sur la démarche engagée pour l'élaboration d'une carte scolaire intercommunale. La rencontre a permis d'évoquer la nécessité pour les élus de l'agglomération d'être accompagné par l'Etat dans ce travail. Le ministre a ensuite visité une école de la commune dans laquelle les élèves l'ont accueilli en musique.

7 30 % de circuits courts, de bio ou de label dans l'assiette des enfants

La politique de soutien aux circuits-courts et au renforcement du bio s'accroît peu à peu. Objectif : anticiper les futures obligations de la loi. En 2022, les repas servis dans les restaurants collectifs devront comprendre 50% de produits bio ou locaux. La communauté d'agglomération effectue d'ores-et-déjà un travail de prospection pour développer des partenariats avec les producteurs. C'est notamment le cas pour les fruits et légumes et pour les produits laitiers. En 2018, dans le cadre du renouvellement de ses marchés liés à la restauration scolaire, l'agglomération a construit ses lots de façon à permettre aux producteurs locaux d'y répondre, avec l'objectif de dépasser les 30% de produits issus des circuits courts atteints en 2018 pour arriver à 40% en 2020.

8 Bilan du PEGT

Le Projet Educatif Global de Territoire a fait l'objet d'un bilan en 2018, en vue d'un travail à engager pour l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale.



Collecte et valorisation des déchets

1 Généralisation de la redevance incitative

La redevance incitative a été généralisée à l'ensemble de l'agglomération le 1^{er} janvier 2018, à l'exception de l'hypercentre rive gauche de Saintes. Cette décision répond à la volonté d'harmoniser les modalités de collecte. Jusqu'à cette date, deux systèmes de facturation et jusqu'à 6 systèmes de collecte cohabitaient sur notre territoire. 17 communes supplémentaires sont passées à cette facturation. L'objectif est également environnemental puisqu'entre 2014 et 2018, le volume d'ordures ménagères collecté sur les 19 communes qui étaient déjà en redevance incitative a baissé de 19%.

2 Mise en place de la collecte tous les 15 jours

La généralisation de la redevance incitative s'est accompagnée de l'instauration de la collecte tous les 15 jours. Avec la redevance incitative, les habitants de l'agglomération concernés sortent moins souvent leurs poubelles. Tout en répondant aux besoins réels des usagers, le passage à une collecte tous les 15 jours a permis à l'agglomération de réorganiser le service pour l'optimiser et l'adapter aux besoins puisque 8 usagers sur 10 sortent leurs poubelles tous les 15 jours, voire moins. D'autres territoires ont aussi adopté cette fréquence : c'est le cas de certains territoires en Charente ou de la Communauté de communes Aunis Atlantique (Marans) et la Communauté de communes Aunis Sud (Surgères)



3 Verre et papier en Points d'Apport Volontaire

Au 1^{er} juillet 2018, la communauté d'agglomération a rejoint les 84% de territoires en France qui proposent une collecte du verre et du papier en PAV.

Le déploiement de ces PAV s'est effectué dans le cadre d'un travail commun avec les maires qui ont déterminé, avec les services communautaires, les lieux d'implantation le dimensionnement et l'aspect des nouveaux équipements.

Les règles d'implantation ont veillé à assurer un maillage cohérent du territoire, à positionner les PAV sur les parcours habituels des usagers.

Au total, 120 colonnes d'apport volontaire ont été déployées, en plus des 90 existantes.



Développement durable, milieux naturels et randonnées



1 Lancement du programme TEPOS

La Communauté d'Agglomération de Saintes est lauréate de l'appel à projets « Territoires à Energie Positive (TEPOS) » de l'ADEME et la Région lancée en 2017 et qui a débuté en janvier 2018 pour une durée de 3 ans. L'objectif de ce programme est la mise en place d'actions concrètes sur le territoire pour lutter contre le dérèglement climatique, réduire les consommations d'énergie et promouvoir les énergies renouvelables. Un financement est octroyé par l'ADEME et la Région pour mettre en œuvre 43 actions définies avec l'agglomération.

2 Précarité énergétique : les ménages ciblés

En partenariat avec AG2R La Mondiale, l'ANAH et La Poste, l'Agence Régionale pour les Travaux d'Economie d'Energie de la Nouvelle-Aquitaine (ARTÉÉ) a lancé en 2017 une expérimentation visant à tester sur 10 territoires une méthode de détection des ménages en précarité énergétique, notamment en zone rurale. Cette action a pour objectif de sensibiliser les ménages à la rénovation, en leur proposant un parcours spécifique pour les accompagner dans leur projet. La communauté d'agglomération, dans le cadre de son programme TEPOS et de l'OPAH-RU a décidé de s'engager dans cette action.

Le ciblage effectué par La Poste s'est fait en fonction de données de l'INSEE 2700 ménages ont été repérés sur 12 communes de l'agglomération et ont reçu un courrier leur expliquant le dispositif. Le facteur, lors de sa tournée quotidienne, est venu interroger ces ménages et leur a proposé de prendre rendez-vous avec un opérateur spécialisé pour la réalisation d'un audit énergétique gratuit de leur logement. L'expérimentation a débuté en septembre 2018 pour se terminer en avril 2019. Sur 2018, 1845 ménages ont été contactés et 30 audits ont été réalisés.

3 Amélioration énergétique : les communes conseillées

Depuis septembre 2017 un service de Conseil en Energie Partagé (CEP) mis à la disposition des 35 communes à l'exception de Saintes par la CDA, en partenariat avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) permet aux communes de bénéficier des conseils et de l'accompagnement d'un technicien spécialisé dans toutes les démarches touchant à la gestion des consommations d'énergie et d'eau.

En 2018, 6 communes ont bénéficié d'un bilan et d'un suivi énergétique de leur patrimoine bâti dont une qui a réalisé des travaux (Colombiers). 3 communes ont fait réaliser par le CRER ou la maison de l'énergie des études de faisabilité pour la réalisation de chaudières bois (Burie, Vénérand, Courcoury). Les travaux initiés ou envisagés par les communes vont permettre une économie totale de 16 600 euros/an, un gain énergétique de 41 700 kWh/an et une réduction de 70 tonnes de CO2.



4 Transition énergétique : les entreprises accompagnées

Trois dispositifs d'accompagnement des entreprises vers la transition énergétique ont vu le jour en 2018 :

- Une incitation des entreprises s'implantant sur le Parc Centre-Atlantique. La Communauté d'Agglomération a fait le choix de proposer systématiquement un diagnostic énergétique ou une étude du potentiel énergétique du futur bâtiment. En 2018, 4 études ont été réalisées et une a permis d'avoir un dépôt de permis avec 850 m² de panneaux photovoltaïques en toiture avec 23 % d'autoconsommation (entreprise CLAS).
- Un accompagnement de 10 entreprises énergivores, en partenariat avec le Pôle Eco-industries et la CCI. Le programme d'accompagnement a une durée de 2 ans et permet aux entreprises d'avoir un diagnostic énergétique puis un plan d'action ciblé pour faire des économies d'énergie et donc financières. Le premier établissement à participer est l'hôpital de Saintes.
- Un accompagnement de toutes les entreprises souhaitant s'engager dans un projet 'Energie', que ce soit pour faire des économies ou bien développer les énergies renouvelables. Pour cela la CDA de Saintes a signé un partenariat avec le CRER afin qu'il puisse orienter au mieux les porteurs de projets. La CCI est aussi un interlocuteur important dans ce dispositif.

Pour présenter ces dispositifs, l'agglomération a organisé une réunion d'information le 12 décembre 2018.

5 L'agglomération, lauréate de l'appel à projet French Mobility

Pour diminuer les effets liés au manque de places de stationnement en centre-ville, à la congestion en hyper-centre et à la pollution atmosphérique, la communauté d'agglomération expérimente avec l'entreprise CITY PROGRESS, l'utilisation d'un véhicule de distribution électrique intégrant toutes les fonctions de manutention.

Ce véhicule permet à partir d'un poids lourd, remplissant les fonctions de transport et de stockage temporaire, stationné en périphérie du centre-ville, de distribuer les marchandises dans un rayon de 500m.

Afin d'être aidée dans ce projet, l'agglomération a répondu à l'appel à projets French Mobility de l'ADEME au printemps 2018 et a été retenue en novembre 2018. L'expérimentation va se réaliser à l'automne 2019. Une évaluation du projet sera mise en place.

Politique de la ville et CISPD



1 Un nouveau city-stade à Saintes

Un city-stade a vu le jour fin octobre au cœur du quartier de Bellevue à Saintes. Initié par la communauté d'agglomération, avec le soutien de l'Etat, du Centre National pour le Développement du Sport, du Département de la Charente-Maritime, de la Ville de Saintes et de la SEMIS, le projet est situé à proximité de la Maison de quartier. Il a été pensé avec les habitants du quartier, à travers le conseil citoyen notamment, grâce à l'organisation d'ateliers dans lesquels ils ont pu faire part de leurs attentes et de leurs préférences sur l'équipement. La Communauté d'Agglomération avait sollicité Gauthier Fayolle, champion du monde de foot freestyle, pour assister à l'inauguration est présenter ses talents. Le temps officiel s'est poursuivi par une après-midi festive avec tous les habitants du quartier.

2 Un festival 100 % gratuit dans le quartier Bellevue

La Compagnie Coyote Minute, en partenariat avec la communauté d'agglomération, a organisé 6 jours de festival dans le quartier prioritaire Boiffiers Bellevue du 19 au 24 mai. Le projet est né de la volonté commune de mixer les publics, d'offrir à tous un accès égal à la culture et de faire participer les habitants. Au programme de l'évènement : de nombreux concerts, des spectacles et des ateliers. 2000 spectateurs y ont participé, dont 120 enfants qui ont participé aux ateliers et une vingtaine de petits à «l'éveil musical» proposé à la médiathèque Louis Aragon. 300 scolaires et une centaine d'enfants des centres de loisirs ont assisté aux représentations de « The little kitchen circus ».

3 Une journée contre le harcèlement scolaire

En partenariat avec l'Education Nationale et le Tribunal d'Instance, la Communauté d'Agglomération de Saintes a organisé une journée contre le harcèlement scolaire le mercredi 7 novembre au lycée Desclaudes à Saintes.

Une conférence intitulée « Face au mur, des solutions – Bien-être et climat scolaire » a été animée par le Dr. Catheline, pédopsychiatre, Nicolas Septe, Procureur de la République, Christelle Bellet, Vice-Procureur et Mme Le Fevre, juge pour enfants.

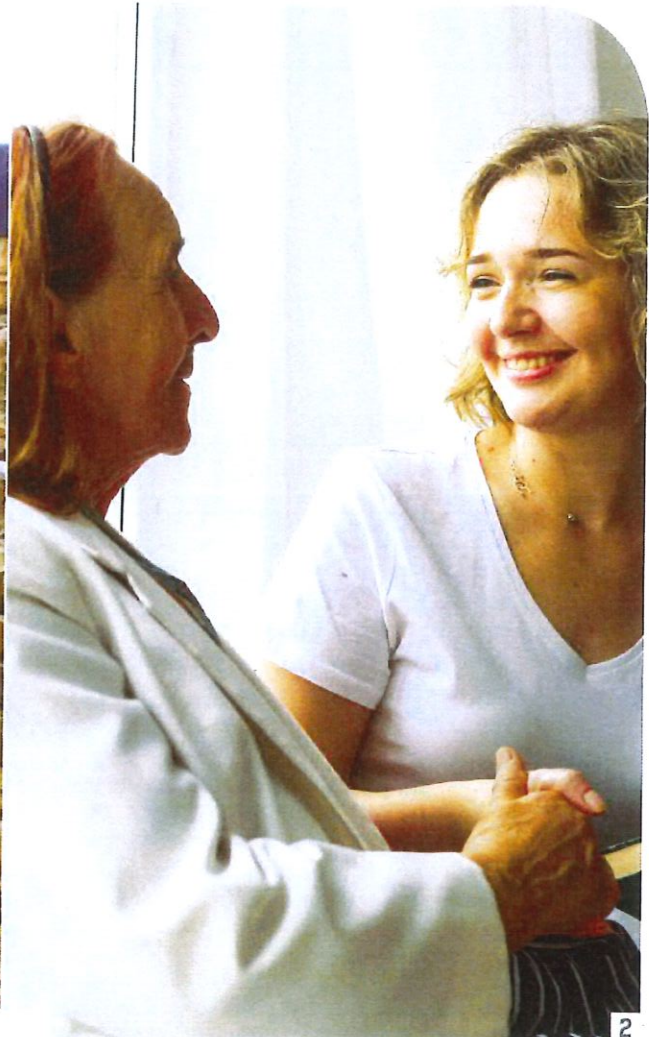
Exposition, films de prévention, échanges d'expériences, théâtre forum ont également été au programme de cet événement tout public.

4 Visite de la maison d'arrêt

Le CISPD propose régulièrement aux élus communautaires des formations et informations sur la justice et son fonctionnement.

Aussi, en lien avec leur rôle de premier officier de police sur leur commune et le rappel à l'ordre, de nombreux élus ont visité la Maison d'arrêt de Saintes en octobre. Ces visites se poursuivront par une information sur le fonctionnement de la justice et la visite du Palais de justice.

Action sociale, santé, gens du voyage, insertion



1 Accord cadre : plus de 20 personnes accompagnées

La Communauté d'Agglomération de Saintes a mis en place en juin 2017 un « accord-cadre » destiné à réserver certains travaux aux personnes qui effectuent des chantiers d'insertion. Il s'agit, par exemple, de missions d'entretien des bâtiments, des espaces verts, de la signalétique des sentiers de randonnées, de peinture, de remise en état des locaux, de maçonnerie second œuvre ou encore de réparation de véhicules légers. Depuis le début de l'accord cadre, huit marchés ont été signés et 5900 heures d'insertion ont été effectuées.

Enunan, 24 habitants de Saintes, Chaniers et Saint-Georges des-Coteaux ont profité de ce parcours d'insertion et ont bénéficié d'un accompagnement et de formations pendant la durée de leur contrat. Parallèlement, l'agglomération poursuit son soutien aux structures d'insertion par l'activité économique et à la Mission Locale de Saintonge.

2 Des visites bénévoles pour les séniors

La communauté d'agglomération et ses partenaires ont mis en place des visites bénévoles auprès des personnes âgées du territoire. Objectif : permettre aux aînés de rompre avec l'isolement. Inscrite dans le cadre de l'axe du « bien vieillir » du Contrat Local de Santé, la démarche a été actée le 25 juin par une convention de partenariat avec l'Association Générations Mouvement 17-les Aînés Ruraux, l'Association Coordination Santé Social de Saintonge, AGRICA, ASEPT des Charentes, la Croix Rouge Française, Malakoff Médéric Agirc-Arrco, MSA, le CCAS de Saintes, le CCAS de Thénac, SCNF service social et SIPAR de Burie. Les rencontres se traduisent par une promenade, de la lecture, des sorties, des temps d'échanges autour d'un café ou encore le partage d'un repas entre le bénévole et le séniors. Ces rencontres permettent également d'assurer une veille sur le bien-être des personnes âgées isolées.



3 Des actions pour lutter contre la perte d'autonomie des séniors

La communauté d'agglomération et ses partenaires ont mis en place une conférence le 8 novembre sur le thème « Restez actif, les bienfaits de la pratique intellectuelle et physique » animée par un chronobiologiste. Plus de 150 personnes séniors étaient présentes. Exposition, ateliers de prévention, échanges d'expériences, stands d'information ont également été au programme de cet événement tout public.

4 Gens du voyage : une compétence élargie

Au 1^{er} janvier 2018, la communauté d'agglomération a pris en totalité la compétence « accueil et gestion des aires des gens du voyage ». En plus de l'aire d'accueil, l'agglomération est désormais chargée de la gestion de l'aire de grands passages et des 9 terrains familiaux situés route de Varzay.

5 Une démarche de développement social à Burie

En s'appuyant sur une méthodologie d'intervention participative basée sur le développement social local, l'association Belle Rive est allée à la rencontre des élus, des acteurs associatifs, des professionnels et des habitants du territoire de l'ex Pays Buriaud afin de réaliser un diagnostic social de cette partie du territoire. A la suite du diagnostic, 3 groupes thématiques, sur la famille, la culture et le lien social, ont été mis en place pour engager des actions.

6 Convention Territoriale Globale

La convention territoriale globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la CAF, la CDA de Saintes et les différents partenaires du projet (Etat, Département ...). Le lancement de la démarche a eu lieu le 24 septembre 2018 lors d'une rencontre entre la CAF de Charente-Maritime et le Président de l'agglomération. Les partenaires de la démarche se sont ainsi engagés dans leur périmètre de compétences, sur des actions en réponse au diagnostic. Pour l'agglomération, il s'agit ainsi de définir un projet social de territoire adapté aux besoins des habitants et des familles, de mutualiser et de renforcer les moyens pour orienter les crédits au plus près des besoins. La CTG mobilise trois directions de la CDA et 7 vice-présidents.

Coopération et concertation



1 Naissance de l'Entente Val de Charentes-Océan.

Les présidents des agglomérations de Royan, Cognac, Saintes et Angoulême ont signé le 5 juillet l'acte de naissance de l'entente Val de Charentes Océan. Le document fixe le cadre de coopérations futures entre les 4 territoires, dans les domaines du tourisme, du développement économique, du ferroviaire ou de la formation.

Dès sa naissance, l'entente s'est appuyée sur l'agence d'urbanisme A URBA pour la définition des enjeux de cette coopération. L'A URBA accompagne l'entente dans sa structuration et la construction d'un récit commun, en recourant à des ateliers cartographiques, une concertation citoyenne avec l'appui des conseils de développement et des ateliers d'élus, pour aboutir à un plan d'actions opérationnel.

Pour autant, dès le mois de février, une action commune avait déjà été entreprises par les 4 territoires : celle d'une contribution commune au SRADETT de la région Nouvelle Aquitaine de manière à souligner les préoccupations identiques des bassins de vie, dans le domaine de l'accessibilité ferroviaire notamment.

2 Installation officielle du conseil de développement

Le conseil de développement de la communauté d'agglomération a pris ses fonctions en mars dernier. Présidé par Dominique Serra, habitant de Courcoury, ce conseil est composé de 45 membres bénévoles, répartis en trois collèges distincts. Le premier est dédié à l'économie, à l'emploi, à l'agriculture, au tourisme, et à la formation ; le deuxième aux services de proximité, au cadre et à la qualité de vie ; et le troisième à l'organisation du territoire, des mobilités et des solidarités.

Force de proposition, le conseil accompagne les élus sur les grands enjeux qui se posent sur le territoire, rend des avis et émet des propositions sous forme de rapports publics. Il a notamment pour mission d'évaluer et d'enrichir le projet de territoire.